


<p><b>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</b></p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE)  <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i>  Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles  tel: 02/227.57.02  Site internet : <a href="https://www.irceline.be">https://www.irceline.be</a></p>	
--	--

**Jeudi 15 décembre 11h00**

**BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES**

**Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.**

**SITUATION ACTUELLE**

Aujourd'hui jeudi 15 décembre, des concentrations élevées de particules fines (PM<sub>2,5</sub>) dans l'air sont mesurées dans les réseaux de surveillance(\*) des trois régions. Les concentrations moyennes de particules fines PM<sub>2,5</sub> sur 24 heures sont supérieures à 35 µg/m<sup>3</sup> dans les trois régions. La concentration moyenne des particules fines sur 24 heures était à 10h de 36 µg/m<sup>3</sup> dans les trois régions. 50 µg/m<sup>3</sup> et 35 µg/m<sup>3</sup> en PM<sub>2,5</sub> sont les seuils utilisés par les trois régions de Belgique pour informer la population.

Les concentrations élevées de particules s'expliquent par le fait que la pollution atmosphérique (provenant de l'industrie, de l'agriculture, du trafic et du chauffage des bâtiments) est peu dispersée en raison de conditions météorologiques défavorables (vent faible). En raison du temps froid, les émissions provenant du chauffage des bâtiments, principalement dues aux poêles à bois, sont également plus élevées.

**SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS**

Les conditions météorologiques resteront défavorables encore quelques jours. Il est très probable que les concentrations de particules fines (PM<sub>2,5</sub>) restent supérieures à 35 µg/m<sup>3</sup> pendant au moins encore 24 heures.

**Etant donné que les concentrations moyennes devraient rester supérieures à 35 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne glissante sur 24h en PM<sub>2,5</sub>) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée.**

## PERSONNES DE CONTACT

### **En Flandre:**

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : GSM : 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

### **À Bruxelles:**

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : [info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels) ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: [presse@environnement.brussels](mailto:presse@environnement.brussels) – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Simon Vandamme (porte-parole) : GSM : 0479/66.03.23 email : [svandamme@gov.brussels](mailto:svandamme@gov.brussels)

### **En Wallonie:**

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16
- <http://www.awac.be/>

### **CELINE:**

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)